

Le tableau 14 est consacré à une analyse des différends industriels, par industries. Une très grande proportion (90·1 p.c.) du temps perdu se place au débit de l'industrie minière. Les manufactures ne souffrirent que dans la proportion de 8·8 p.c., dont 4·6 p.c. affectant le groupe cuir et fourrure, principalement la chaussure. Les ouvriers des ateliers de confection perdirent également un nombre appréciable de journées de travail, la proportion du total atteignant 3·0 p.c.; plus de 3,600 ouvriers, soit 13·9 p.c. du personnel de cette industrie, y prirent part. Par le nombre des grévistes, cette industrie occupe le second rang, les charbonnages venant en tête, avec 15,500 grévistes.

14.—Différends classifiés par industries, en 1925.

Industries.	Différends.		Nombre de grévistes.	Temps perdu.	
	Nombre.	Pourcentage du total.		Journées de travail.	Pourcentage du total.
Coupe et flottage du bois.....	—	—	—	—	—
Pêche et chasse.....	2	2·4	980	5,880	0·4
Mines, affinage des métaux et carrières.....	14	16·9	15,550	1,571,881	90·1
Manufactures—					
Produits alimentaires végétaux.....	3	3·6	65	448	0·0
Tabacs et liqueurs.....	1	1·2	7	655	0·0
Vêtements, confection et tricot.....	19	22·9	3,607	51,986	3·0
Cuir, fourrures et dérivés.....	5	6·0	2,743	78,868	4·6
Pulpe et papier.....	1	1·2	32	1,153	0·1
Impression et édition.....	2	2·4	40	2,025	0·1
Sciage et façonnage du bois.....	2	2·4	144	1,184	0·1
Produits du bois.....	2	2·4	359	3,789	0·3
Produits du fer et de l'acier.....	4	4·9	75	6,776	0·4
Produits divers, n.a.e.....	3	3·6	210	3,974	0·2
Construction—					
Maisons et bâtiments.....	13	15·7	1,026	8,918	0·5
Chemins de fer.....	3	3·6	278	1,334	0·0
Constructions navales.....	2	2·4	352	4,344	0·2
Travaux éditaires.....	1	1·2	170	510	0·0
Transports et utilités publiques—					
Transports par eau.....	3	3·6	75	214	0·0
Télégraphes et téléphones.....	1	1·2	6	21	0·0
Service—					
Domestiques et serveurs.....	2	2·4	72	126	0·0
Total.....	83	100·0	25,796	1,743,996	100·0

Les causes et les résultats des différends industriels survenus en 1925 sont indiqués dans le tableau 15. Sur les 83 conflits constatés, 45 avaient pour cause une question de salaire, dont 20 protestations contre un abaissement. La question des heures de travail causa une grève, mais les difficultés touchant au syndicalisme en amenèrent 23, dont 16 ayant pour objet d'obtenir ou de conserver les salaires et les conditions du travail fixés par le syndicat. Cinq grèves furent déclenchées par le renvoi d'ouvriers. L'analyse des résultats démontre que sur les 18 grèves causées par une demande d'augmentation de salaire, quatre se terminèrent en faveur des ouvriers, huit en faveur des patrons, les six autres se solutionnant par un compromis. Quant aux 20 différends suscités par une menace de diminution de salaires, cinq se terminèrent en faveur des ouvriers, neuf en faveur des patrons, quatre ne laissèrent ni vainqueurs ni vaincus et les deux derniers durent encore. En définitive, 35 différends eurent une solution favorable aux ouvriers, 26 confirmèrent la prétention des employeurs, 17 donnèrent lieu à un compromis et les autres restèrent sans solution ou durent encore.